



National. L'école Guy-de-Maupassant en lice pour le concours sur le patrimoine

On connaissait l'engagement de l'école Guy-de-Maupassant envers le développement durable. L'établissement a d'ailleurs le label Écoles et Établissements du Développement durable (E3D).

La médiathèque de Verneuil-sur-Avre

Mais l'école de Breteuil se distingue aussi au niveau artistique et culturel. Dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires (APC), quatre élèves de CM1-CM2 de la professeure des écoles Catherine Rochette ont participé au concours « Affiche ton patrimoine ».

Un concours organisé par VMF (Vieilles Maisons Françaises) par le biais du programme pédagogique « **Le patrimoine, toute une histoire !** ». Un programme qui s'appuie sur un thème vecteur d'identité collective et d'appartenance, avec l'objectif de donner accès à la culture et au savoir au plus grand nombre, dès le plus jeune âge.

L'objet du concours : Les classes participantes sont invitées à créer une affiche d'un monument ou d'un site de leur patrimoine régional ou d'une architecture régionale typique. Elles intégreront une accroche dans cette affiche pour inciter le public à venir découvrir leur région.

« **Les élèves ont choisi de mettre en avant et en lumière la médiathèque de Verneuil-sur-Avre. Le choix a été assez rapide. Le fait que ce soit un lieu à la fois ancien mais aussi un lieu culturel accessible à tout le monde et dans lequel on peut entrer a plu aux élèves** ».

Dessin puis slogan

Au cours de quatre séances, « **ils ont d'abord dessiné le monument puis ont trouvé un slogan pour inciter le public à venir la visiter** ». Le slogan : « Voyagez dans le temps au royaume des livres ».

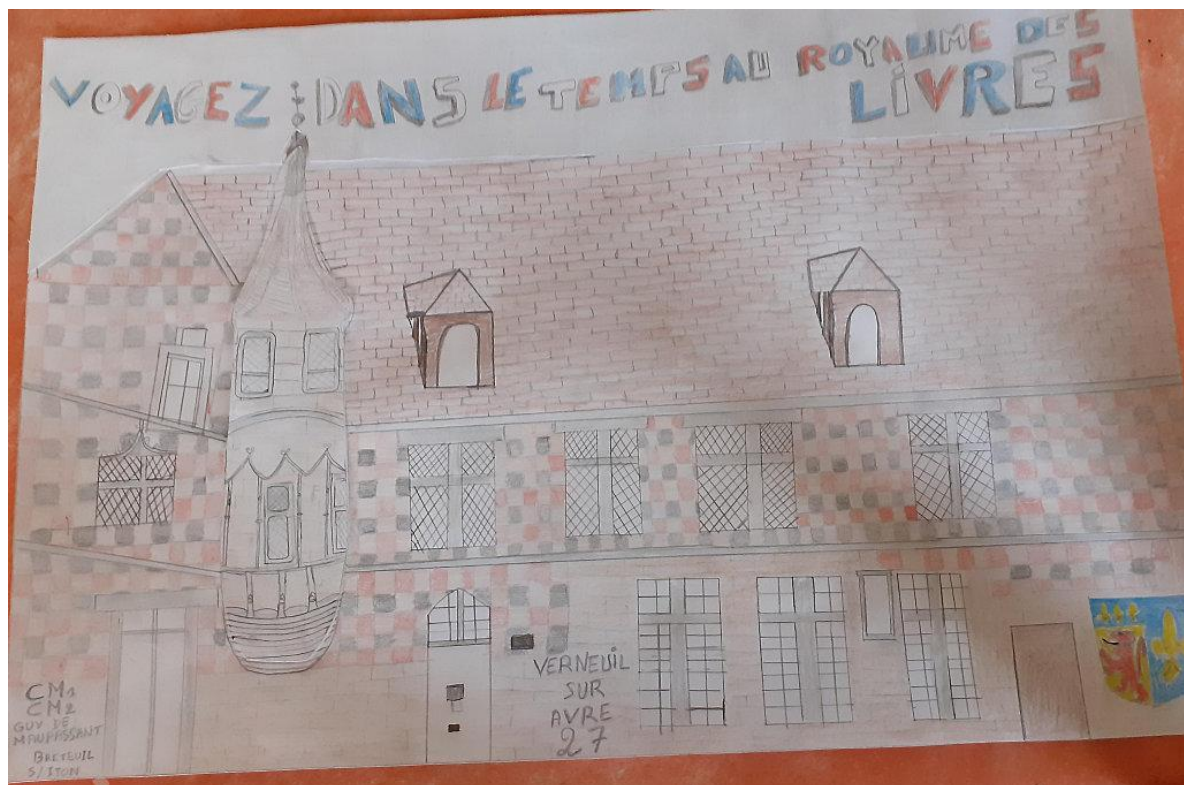
Ce n'est pas la première participation de l'établissement, « **c'est la quatrième que nous proposons quelque chose**, confirme Catherine Rochette. **Cela a du sens de sensibiliser nos élèves au patrimoine local. Nous avons déjà évoqué l'église Saint-Sulpice à Breteuil** ».

La création des élèves de l'école Guy-de-Maupassant saura-t-elle séduire le jury régional ? Les résultats seront donnés à la fin du mois d'avril. Dans chaque région, un jury, composé de spécialistes du patrimoine, examinera les affiches et sélectionnera la ou les classes lauréates (3 au maximum) des « Prix régionaux VMF Éducation » qui participeront au jury national. Les délégations départementales, qui représentent l'association VMF sur tout le territoire, se réservent la possibilité de récompenser des classes. Les résultats seront annoncés début mai 2021.

Puis, le jury national au mois de mai. Les affiches sélectionnées par les jurys régionaux seront soumises au jury national qui désignera trois lauréats nationaux parmi lesquels le Grand Prix VMF Éducation. L'annonce des résultats aura lieu début juin.

C'est tout ce qu'on souhaite à l'établissement bretonien.

H. Deshors



Le dessin et le slogan que les quatre élèves de l'école Guy-de-Maupassant ont présenté pour le concours